

céda dans l'emploi de lieutenant criminel ; mais il lui manquait l'habitude des choses, bien qu'il fût abondamment pourvu de savoir, de zèle et de probité. Il eut de sa femme deux enfants, un fils et une fille. Il déclara héritier son fils qui disputa à l'oubli la mémoire d'un illustre père, car, bien qu'il convertît en argent, dans l'espace de quelques années, les richesses du cabinet d'antiques, ces richesses ramassées pendant cinquante ans avec un immense labeur et un incroyable soin, il donna pourtant au public les mémoires de son père, et fut secondé en cela par un illustre et savant personnage, Jean Basset.

CLAUDE BASSET.

A la même époque, Claude Basset se livrait avec bonheur au culte des muses. Il avait un esprit chaleureux, élevé et brillant. Il était né à Lyon d'un père riche, qui apportait à faire sa fortune et à l'accroître toute l'application que peut y mettre un homme probe et honnête. On avait conçu, dès l'enfance de Claude, une sorte d'espoir qu'il deviendrait quelque jour un grand homme, et le P. Jean de Bussièrès, qu'il eut pour maître dans l'étude des belles-lettres, en augurait ainsi. Après une éducation et une instruction libérales, qu'il devait tant à son propre génie qu'à celui de son père, il s'avança dans la carrière qui mène à la gloire les hommes vertueux et bien nés. Il mit peu de temps à dépasser par une rapide course tous ses rivaux, et à laisser bien loin derrière lui ceux-là mêmes qui étaient d'un âge plus avancé. Quoiqu'il déployât de l'amour et du zèle pour tous les genres d'étude, néanmoins, d'après la volonté et les ordres de son père, ce fut à la jurisprudence et à l'exercice du barreau qu'il se livra principalement ; mais l'impulsion de la nature et une sorte de souffle divin le ramenaient toujours au seul culte de la poésie.

Une fois entré au barreau, il plaida avec savoir et éloquence.